

FMI BULLETIN

www.imf.org/imfsurvey

Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale . . .

Des actions résolues s'imposent pour soutenir la reprise de l'économie mondiale



Avec la hausse des cours du pétrole en toile de fond, les grands argentiers du monde sont convenus, lors de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale qui s'est tenue à Washington les 2 et 3 octobre, que l'expansion mondiale devrait se poursuivre si tous les pays appliquent des politiques économiques saines et engagent les réformes indispensables. Ils ont demandé au FMI de renforcer encore sa surveillance, la prévention et la résolution des crises, et son rôle dans les pays à faible revenu afin de mieux les aider à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Ils ont aussi exhorté le FMI et la Banque mondiale à réfléchir aux moyens de rendre plus efficace l'aide aux pays pauvres et de mieux aider les pays surendettés.

Même si ce point ne figurait pas à l'ordre du jour, on a beaucoup parlé en marge des réunions de l'aide financière à l'Iraq. Le 29 septembre, le FMI a approuvé une aide d'urgence post-conflit de 436,3 millions de dollars en signe de soutien à la reconstruction du pays jusqu'en 2005 et pour susciter la mobilisation d'une aide internationale supplémentaire, y compris sous forme d'allègement de dette. Le prêt du FMI a été rendu possible par l'apurement des arriérés de l'Iraq (81 millions de dollars) à l'égard de l'institution une semaine plus tôt. En outre, la plupart des créanciers bila-

téaux publics de l'Iraq, qui ont réaffirmé qu'ils reconnaissent le statut de créancier privilégié du FMI, se sont dits disposés non seulement à s'efforcer d'alléger rapidement la dette du pays mais aussi à différer ses obligations à leur égard pendant

la durée du programme appuyé par le FMI, c'est-à-dire jusqu'en 2005. Les négociations sur l'allègement de la dette devraient commencer bientôt sous l'égide du Club de Paris. Plusieurs créanciers qui n'en font pas partie ont fait savoir qu'ils suivraient les décisions de celui-ci en matière d'allègement de dette pour l'Iraq.

Consolider la reprise

La priorité des décideurs est d'entretenir la reprise économique mondiale. Le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, qui participait à l'assemblée annuelle pour la première fois en tant que chef du FMI, a dit aux délégués que, au cours de l'année écoulée, la reprise s'est bien installée, la croissance du PIB mondial devant atteindre 5 % en 2004, soit son plus haut niveau depuis près de trente ans (voir page 280). Le FMI prévoit que la croissance mondiale descendra à 4,3 % l'année prochaine, en partie sous l'effet de la hausse des cours du

Fonds monétaire international
VOLUME 33
NUMÉRO 18
18 OCTOBRE 2004

Dans ce numéro

277
Assemblée annuelle :
tour d'horizon

280
Allocution
d'ouverture
de M. de Rato

281
Le CARTAC
va poursuivre
ses activités

282
Communiqué
du CMFI

285
Conférence
de presse du CMFI

287
Communiqué
du Comité
du développement

289
Déclaration
du Groupe des Sept

290
Communiqué
du Groupe des Dix

291
Communiqué
du Groupe
des Vingt-Quatre

295
*Perspectives de
l'économie mondiale*

Lire aussi ...

286
Principaux taux
du FMI

294
Sur le site du FMI

2004
Assemblée annuelle
Conseils des gouverneurs
Washington



De gauche à droite : ZHOU Xiaochuan, Gouverneur de la Banque centrale de Chine aux côtés de Alan Greenspan, Président du Système fédéral de réserve américain, John Snow, Secrétaire au Trésor des États-Unis, et JIN Renqing, Ministre des finances de la Chine.

pétrole (voir page 295). Dans l'ensemble, les marchés financiers ont bien géré l'amorce d'une transition vers des taux d'intérêt plus élevés. «Autrement dit, l'économie mondiale a opéré une vigoureuse reprise après le ralentissement de 2001», a déclaré M. de Rato, avant d'ajouter que c'est là «un résultat remarquable si l'on se souvient des chocs de ces dernières années».

Pourtant, a-t-il rappelé, il faut se garder de tout triomphalisme, car les prévisions laissent entrevoir certains risques. Pour entretenir la reprise, les décideurs doivent surveiller attentivement les effets à court terme de la hausse des cours du pétrole sur leurs économies, veiller à ce que la transition vers des taux d'intérêt plus élevés se fasse de façon ordonnée et s'attaquer aux déséquilibres des balances courantes. Eu égard à ce dernier point, il a exhorté les États-Unis à réduire de façon plus énergique leur énorme déficit budgétaire, l'Europe à entreprendre des réformes structurelles, le Japon à consolider son secteur financier et celui des entreprises, et les pays émergents d'Asie à adopter des régimes de change plus souples.

Se tournant vers l'avenir, M. de Rato a conseillé aux délégués de mettre à profit cette phase de redressement conjoncturel pour remédier aux obstacles structurels à la poursuite de la croissance mondiale, en particulier aux ratios élevés dette publique/PIB et au déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie. Il a encouragé les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient, mais aussi d'Afrique, d'Amérique latine et de la Communauté des États indépendants, à conserver une partie des recettes inattendues qu'ils tirent aujourd'hui de la manne pétrolière en prévision de périodes moins fastes et, d'une manière plus générale, à utiliser de façon plus transparente les recettes qui proviennent de leurs ressources naturelles. Enfin, il a appelé de ses vœux un plus grand engagement politique en faveur de l'aboutissement des négociations commerciales du cycle de Doha, qui doit se terminer cette année.

Ces remarques faisaient suite à l'appel lancé le 1^{er} octobre par le Groupe des Sept (G-7) pour que les producteurs de pétrole fassent baisser les cours en assurant un approvisionnement suffisant, pour que les pays consommateurs accroissent leur efficacité énergétique et pour que l'Association internationale de

l'énergie améliore la transparence des informations sur le pétrole. Le G-7 a aussi appelé les grands pays ou zones économiques à adopter des régimes de change plus souples «afin de favoriser des ajustements en douceur et à grande échelle du système financier international, au moyen des mécanismes du marché» (voir page 289). Pour la première fois, les ministres du G-7 ont rencontré officiellement le ministre des finances et le gouverneur de banque centrale chinois; ils ont eu un échange de vues sur, entre autres sujets, les effets économiques du renchérissement du pétrole, les politiques macroéconomiques des pays du G-7, les perspectives économiques de l'Asie et la souplesse des taux de change. Lors des réunions du weekend, plusieurs personnalités, dont le Directeur général du FMI et le Secrétaire au Trésor des États-Unis, ont aussi appelé la Chine à assouplir le taux de change yuan/dollar, fixé à environ 8,3 depuis 1995.

Le Groupe des Vingt-Quatre pays en développement (G-24) s'est aussi dit préoccupé par le fait que «le déséquilibre extérieur croissant des États-Unis et le détournement d'une part considérable de l'épargne mondiale au détriment des pays en développement vers la plus grande et hautement capitalisée économie du monde constituent une mauvaise allocation des ressources et vont créer de graves difficultés à court terme et à moyen terme pour l'économie internationale» (voir page 291). Le G-24 a préconisé une approche multilatérale fondée sur la coopération et a demandé en particulier au FMI de prendre davantage l'initiative dans ce domaine et de rehausser l'efficacité de sa surveillance sur les grandes économies. En outre, il a rappelé que, «faute de mécanismes appropriés de

L'initiative PPTE et l'allègement de la dette

En septembre, la Banque mondiale et le FMI ont décidé de continuer à accorder des allègements de dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et ont ainsi prorogé cette initiative jusqu'à fin 2006.

Lancée en 1996, l'initiative PPTE a été assortie d'une clause de caducité automatique afin d'éviter les incitations négatives d'une facilité permanente, de réduire autant que possible l'aléa moral et d'encourager l'adoption rapide de réformes. Elle devait expirer le 31 décembre 2004, mais les membres du CMFI ont considéré que son expiration à la fin de 2004, après trois reconductions successives, laisserait plusieurs pays admissibles aux prises avec un endettement intenable. Cette nouvelle prorogation donnera à ces pays davantage de temps pour mettre en place les réformes nécessaires afin de devenir admissibles à un allègement de dette au titre de l'initiative. Elle clôt aussi la liste des bénéficiaires potentiels en désignant les pays admissibles selon des critères de revenu et d'endettement fondés sur les données de fin 2004.

La prorogation de l'initiative PPTE a été approuvée par les conseils de la Banque mondiale et du FMI après l'examen du dernier rapport d'étape sur cette initiative.

prévention des crises, les pays en développement sont obligés de recourir à l'accumulation excessive de réserves à titre d'assurance contre les crises».

Augmenter les allègements de dettes

Un autre grand thème des discussions a été la nécessité d'accroître les allègements de dettes en faveur des pays les plus pauvres, dont la plupart sont situés en Afrique subsaharienne. En définitive, les réunions ont abouti à un accord sur la nécessité d'agir dans ce sens, mais pas sur les modalités, hormis la prolongation de deux ans de la période au cours de laquelle les pays admissibles peuvent demander à bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE (voir encadré). Dans son communiqué, le CMFI (Comité monétaire et financier international) indique simplement qu'il «attend avec intérêt la poursuite de l'examen des questions en suspens concernant le cadre proposé pour assurer la viabilité de la dette, avant que celui-ci ne devienne pleinement opérationnel, ainsi que d'un allègement supplémentaire de la dette et de son financement».

Cependant, Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni et Président du CMFI, s'est dit encouragé par le fait qu'il est de plus en plus admis que la question de l'allègement de dette multilatérale doit être traitée dès que possible, et que le G-7 s'est engagé à établir d'ici à la fin de l'année un rapport d'étape sur l'allègement de dette et le financement sous forme de dons (voir page 285).

Ces dernières semaines, le Royaume-Uni, qui présidera le G-7 en 2005 et l'Union européenne au second semestre, a proposé que l'or du FMI soit réévalué ou vendu hors marché pour financer la contribution du Fonds aux nouveaux allègements de dettes multilatérales et que les bailleurs de fonds accroissent leurs concours pour financer l'allègement de la dette des pays à faible revenu à l'égard de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Pour «montrer l'exemple», le Royaume-Uni a promis de payer sa part (10 %) du service de la dette des pays les plus pauvres envers ces deux institutions. En 1999, un montant de 2,6 milliards de dollars a été réalisé par des opérations hors marché aux fins de l'allègement de dette. Les États-Unis prônent aussi un allègement pouvant aller jusqu'à 100 % de la dette de ces pays envers les institutions multilatérales, financé par les ressources des facilités actuelles et non par un apport d'argent frais.

Quant à la question plus large des flux d'aide en direction des pays en développement, le Comité du développement, comité conjoint du FMI et de la Banque mondiale, a insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'aide, de l'accroître ainsi que les autres flux financiers, et de mener des politiques cohérentes pour favoriser le développement (voir page 287). Ce qui est en jeu, c'est la capacité de la communauté internationale de réaliser d'ici à 2015 les objectifs de développement

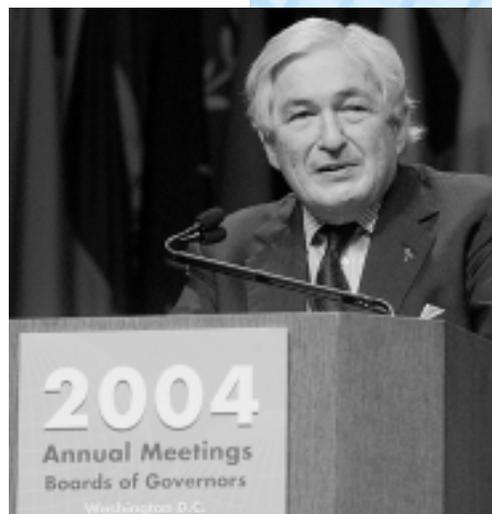
pour le Millénaire (réduction de la pauvreté monétaire, éducation primaire universelle, amélioration des soins de santé et baisse de la mortalité infantile, entre autres). M. Brown a déclaré à la presse que, si les tendances actuelles perduraient, il faudrait 150 ans pour atteindre certains de ces objectifs.

James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, a reproché aux dirigeants mondiaux de ne pas tenir leurs engagements à l'égard des pauvres et d'organiser régulièrement des réunions d'où ne sortent guère que congratulations et critiques. «Dans le monde d'aujourd'hui, chacun d'entre nous n'est pas seulement un citoyen national mais aussi mondial», a-t-il dit, ajoutant que «si les dirigeants mondiaux ne s'engagent pas d'une façon plus visible, nous n'accomplirons pas les progrès décisifs dont nous avons besoin pour garantir véritablement la sécurité et la paix».

Une meilleure représentation

Les grands argentiers n'ont pris aucune décision au sujet de la représentation des pays émergents et en développement dans les structures de décision des deux institutions, mais cette question est restée omniprésente pendant tout le week-end. Exprimant leur frustration croissante face à la lenteur de la réforme de la gouvernance dans les institutions de Bretton Woods, les ministres du G-24 ont souligné que «la sous-représentation actuelle des pays en développement dans les processus de décision sape la crédibilité et la légitimité [de ces institutions] et met en question leur utilité même».

Le Président du Comité du développement, Trevor Manuel, Ministre des finances de l'Afrique du Sud, a déclaré à la presse que «nous voyons bien que cette question n'a toujours pas été réglée et nous comprenons bien qu'il s'agit d'une décision politique. Mais quelle que soit la manière dont vous interprétez les chiffres, la conclusion reste la même : la situation actuelle n'est pas équitable». «Nous devons continuer de chercher à garantir aux gouvernements de tous les pays membres la possibilité de faire entendre leur voix», a déclaré M. Rato, en rappelant que de nombreux pays membres souhaitaient que ce dossier avance plus résolument afin de prendre en compte les changements qui surviennent dans le monde. «Mais, a-t-il concédé, la modification des quotes-parts et des droits de vote nécessite, parmi nos membres, un consensus politique qui n'est pas encore apparent». ■



M. Wolfensohn : Si les dirigeants mondiaux ne s'engagent pas d'une façon plus visible, nous n'accomplirons pas les progrès décisifs dont nous avons besoin pour garantir véritablement la sécurité et la paix.

Allocution d'ouverture de M. de Rato . . .

Le FMI ne doit pas hésiter à signaler les lacunes de la politique économique de certains États membres

Voici des extraits de l'allocution prononcée par Rodrigo de Rato, Directeur général du FMI, devant le Conseil des gouverneurs du FMI le 3 octobre 2004, à Washington. La transcription complète est disponible sur le site Internet du FMI (www.imf.org).



M. de Rato : Nous devons continuer de chercher à garantir aux gouvernements de tous les États membres la possibilité de faire entendre leur voix.

Je voudrais d'abord vous faire part de quelques réflexions sur la reprise de l'activité économique mondiale et sur ce qu'il faut faire pour la prolonger. Durant l'année écoulée, cette reprise est apparue de mieux en mieux établie. La croissance du PIB mondial devrait atteindre cette année son plus haut niveau depuis près de trente ans. Sur les marchés financiers, la plupart des pays ont bien géré l'amorce d'une transition vers des taux d'intérêt plus élevés. Autrement dit, l'économie mondiale a opéré une vigoureuse reprise après le ralentissement de 2001 — un résultat remarquable si l'on se souvient des chocs des dernières années. S'agissant de l'avenir, les pays membres peuvent faire beaucoup pour entretenir la re-

prise et, de ce fait, le FMI peut faire beaucoup, lui aussi, pour les guider dans la bonne direction.

Étayer la reprise économique mondiale

Premièrement, les responsables de la politique économique doivent suivre attentivement les effets à court terme de la hausse des cours du pétrole sur leur économie et être prêts à agir en conséquence. À ce jour, les répercussions de cette hausse sur la production et l'inflation semblent modestes dans un grand nombre de pays membres. Pour autant, le renchérissement du pétrole pénalise particulièrement les pays pauvres, en réduisant notamment leur capacité de financer d'autres importations vitales.

Deuxièmement, la nécessité d'assurer une transition ordonnée vers des taux d'intérêt plus élevés reste d'actualité. Naturellement, le rythme optimal et le calendrier souhaitables du resserrement monétaire varient d'un pays à l'autre, selon leur position dans le cycle et la mesure dans laquelle les cours du pétrole contribuent aux pressions inflationnistes.

Troisièmement, nous devons aussi continuer de prendre des mesures pour faciliter un rééquilibrage ordonné des balances courantes. Il s'agit là d'un problème mondial, qui exige un effort de la part d'un grand nombre de pays. Aux États-Unis, il faut main-

tenant que la politique budgétaire prenne le relais en se donnant pour objectif une réduction plus ambitieuse du déficit à moyen terme. Les pays européens devraient profiter de la reprise pour engager des réformes structurelles. Enfin, le passage à des taux de change plus flexible dans les pays émergents d'Asie aura des effets positifs au plan tant multilatéral que national : en plus de corriger en partie les déséquilibres mondiaux, il aidera en effet les pays de la région à mieux résister aux chocs extérieurs.

Renforcer la croissance à moyen terme

Nous devrions aussi profiter de cette reprise cyclique pour lever les obstacles structurels à la poursuite de la croissance mondiale. Premièrement, il faut assainir les finances publiques à moyen terme, ce qui aidera les pays développés et en développement à faire face au vieillissement de leur population.

Deuxièmement, nous avons besoin de politiques énergétiques capables de rééquilibrer l'offre et la demande d'énergie. Cet équilibre peut être atteint par une réforme de la fiscalité, de nouvelles incitations aux économies d'énergie et des politiques qui encouragent l'innovation dans les énergies de substitution, ainsi qu'en investissant dans l'accroissement des capacités. Un grand nombre de pays producteurs de pétrole doivent conserver une partie des recettes qu'ils tirent aujourd'hui de la manne pétrolière. De même, il est essentiel de rendre plus transparente l'utilisation des recettes tirées des ressources naturelles.

Troisièmement, le cycle de Doha est essentiel à la poursuite de la croissance. S'il est vrai que les accords récents contiennent des engagements apportant à réduire les subventions agricoles dans le cadre d'un règlement global, ils laissent sans réponse bon nombre des questions posées dans d'autres secteurs.

Préserver l'efficacité du FMI

Promouvoir la stabilité financière au plan mondial.

Nous cherchons à mieux cibler la surveillance pour aider les pays à adopter des mesures qui leur permettront de bénéficier d'une croissance économique soutenue. En outre, plusieurs initiatives en cours visent à doter la surveillance d'une capacité d'alerte rapide et à améliorer ainsi l'efficacité de cet outil dans la prévention des crises. Cependant, pour être efficace, la surveillance du FMI doit aussi susciter une action rapide. Nous pouvons mieux faire dans ce domaine.

Premièrement, il existe une condition préalable à l'efficacité de notre surveillance : nos analyses et nos arguments doivent être convaincants et nous devons

les exprimer avec franchise. Nous ne devons pas hésiter à attirer l'attention des décideurs de certains pays — et de la communauté internationale — sur les lacunes de leur politique économique. En informant les marchés et le public des problèmes existants, on peut susciter une action rapide et encourager l'adoption de politiques avisées.

Deuxièmement, la surveillance doit reposer sur une vision claire de la situation particulière de chaque pays et une bonne connaissance des liens que l'intégration financière a tissés entre les économies. Il faut donc que nous renforçons encore la surveillance que nous exerçons déjà avec fermeté sur les pays importants d'un point de vue systémique, ainsi que sur les marchés des capitaux internationaux.

Troisièmement, nous devons poursuivre les examens de santé intensifs du secteur financier que nous réalisons à travers le programme d'évaluation du secteur financier. Dans un monde exposé aux effets de contagion, l'attribution d'un certificat de bonne santé au secteur financier d'un pays est une bonne nouvelle pour ce pays, mais aussi pour ses partenaires commerciaux et financiers.

Néanmoins, quelle que soit la qualité de notre surveillance, les crises ne disparaîtront pas et le FMI sera sollicité pour en atténuer l'impact. Cela dit, le FMI doit aussi savoir dire «non». La perspective d'un refus du FMI d'accorder un soutien financier renforce les incitations à mettre en œuvre des politiques avisées, qui évitent au pays de faire même appel au FMI.

Contribuer à la lutte mondiale contre la pauvreté. La promotion de la stabilité financière via l'amélioration de la prévention et de la résolution des crises fait partie des activités du FMI. Les travaux que nous menons dans les pays à faible revenu ne sont pas moins importants. L'internalisation reste la clé du succès des

stratégies de réduction de la pauvreté. À mes yeux, une initiative d'inspiration locale telle que le NEPAD, est un exemple très positif. Ce programme repose sur la responsabilité des pays en développement eux-mêmes dans la mise en œuvre de politiques économiques avisées et le renforcement de la gouvernance et des institutions.

Nous avons constaté des résultats encourageants dans les pays où la stabilité s'est accompagnée de réformes structurelles et d'un ciblage des dépenses publiques sur les mesures les plus bénéfiques pour la population. Lorsque les pays accomplissent de tels progrès en matière de politique économique, les nations développées devraient remplir leur part du contrat en libéralisant le commerce et en accordant de l'aide. Ces nations devraient ouvrir davantage leurs marchés et éliminer les subventions qui faussent le commerce. En outre, il faut accroître l'aide non seulement pour les pays admis à bénéficier de l'initiative en faveur des PPTE mais aussi pour les autres.

La gestion du FMI. Pour préserver l'efficacité du FMI, il faudra aussi modifier les méthodes de gestion de l'institution. Outre les travaux sur la direction stratégique du FMI, nous nous efforçons de faire en sorte que notre organisation soit gérée selon les normes optimales d'efficacité et d'intégrité financière. Cette démarche comprend l'adoption d'un cadre budgétaire à moyen terme et l'examen de la structure financière du FMI.

Voix et participation. Nous devons continuer de chercher à garantir aux gouvernements de tous les États membres la possibilité de faire entendre leur voix. Beaucoup souhaiteraient avancer plus résolument dans ce dossier, afin de prendre en compte les changements qui surviennent dans le monde. Mais la modification des quotes-parts et des droits de vote nécessite un consensus politique qui n'est pas encore apparu. ■

Le CARTAC va poursuivre ses activités

Le mandat du Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC) — qui arrive à expiration au début de 2005 — a été prorogé jusqu'à la fin de l'année 2007. Lors d'une réunion tenue au FMI le 30 septembre, Marion Williams (au centre), Gouverneur de la Banque centrale de la Barbade, et Ewart Williams (à gauche), Gouverneur de la Banque centrale de Trinité-et-Tobago — respectivement Présidente et Vice-président du Comité directeur du CARTAC — ont évoqué l'avenir du centre avec Agustín Carstens, Directeur général adjoint du FMI. La prorogation du mandat du centre permettra à celui-ci de continuer à renforcer les capacités institutionnelles et humaines de la région et, ce faisant, à aider les pays membres du



CARTAC à améliorer leurs politiques macroéconomiques, budgétaires et financières. Créé en 2001, le CARTAC fournit une assistance technique et une formation aux cadres de vingt pays et territoires insulaires des Caraïbes. Il est financé par le FMI et par huit bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

Communiqué du CMFI . . .

La reprise offre l'occasion de s'attaquer à ce qui pourrait freiner la croissance future

Voici le texte intégral du communiqué du Comité monétaire et financier international (CMFI) du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international publié à Washington le 2 octobre.

Le CMFI a tenu sa dixième réunion à Washington le 2 octobre 2004, sous la présidence de Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni. Le Comité souhaite la bienvenue à Rodrigo de Rato, nouveau Directeur général et se réjouit de travailler en étroite collaboration avec lui, à promouvoir les objectifs de stabilité et de prospérité mondiales.

L'économie mondiale et les marchés financiers

Le Comité se félicite du renforcement et de l'élargissement de la croissance économique mondiale en 2004, qui bénéficie du redressement très net du commerce international, de politiques adaptées et de conditions fa-

vorables sur les marchés financiers. L'expansion mondiale devrait se poursuivre à un rythme soutenu, à condition que tous les pays mettent en œuvre des politiques et des réformes propices à une croissance robuste, équilibrée et durable. Le Comité

note que les risques qui pèsent sur cette reprise se sont accrus récemment, en raison notamment de la hausse et de l'instabilité des prix pétroliers. Ces dernières sont dues aux tensions géopolitiques, à la vigueur de la demande mondiale et à la dynamique des marchés. Le FMI se tient prêt à aider les pays membres touchés par cette évolution.

Le Comité réaffirme qu'il est souhaitable que les marchés pétroliers se stabilisent et que les prix soient de nature à favoriser une prospérité mondiale durable. À cet égard, il salue les décisions prises par les pays producteurs de pétrole de continuer à accroître la production et les invite instamment à prendre de nouvelles mesures pour développer les capacités; il engage en outre les pays consommateurs de pétrole à prendre des mesures pour promouvoir l'utilisation efficace et durable de l'énergie. Le Comité souligne aussi l'importance du dialogue entre consommateurs et producteurs, et d'une amélioration de l'information et de la transparence sur les marchés pétroliers.

La vigueur de la reprise mondiale a créé les conditions d'un retour progressif à des politiques moné-

taires plus neutres, le rythme et le moment souhaitables du resserrement de ces politiques variant selon les pays, en fonction de leur position dans le cycle. Pour faciliter le cas échéant l'ajustement ordonné à des taux d'intérêt plus élevés sur les marchés financiers, il sera essentiel de maintenir une communication efficace au sujet des politiques envisagées. L'inflation reste faible et le risque pesant sur la stabilité des prix modéré. Cependant, les autorités devraient être prêtes à contenir les éventuelles pressions inflationnistes, dues notamment à la hausse des prix des produits de base, et à assurer ainsi une croissance non-inflationniste.

Tous les pays devraient profiter de la reprise pour s'attaquer, avec une ardeur renouvelée, aux facteurs de vulnérabilité et aux défis auxquels ils sont confrontés à moyen terme. Le Comité considère que des réformes audacieuses s'imposent, dans de nombreux domaines, pour consolider les finances publiques, lever les obstacles structurels à la croissance, accompagner le processus de correction des déséquilibres à l'échelle mondiale, rendre les secteurs financiers et les entreprises moins vulnérables et accélérer le recul de la pauvreté.

L'assainissement des finances publiques demeure une priorité majeure dans de nombreux pays. Dans les économies avancées, la politique budgétaire devrait s'inscrire dans un cadre d'orientation à moyen terme crédible qui repose sur des politiques bien définies et devrait assurer en particulier que le rééquilibrage progresse durant les périodes favorables. La réforme des régimes de retraite et des systèmes de santé sera elle aussi cruciale pour répondre aux pressions que le vieillissement démographique exercera sur les finances publiques. Bien que de nombreuses économies de marché émergentes affichent des progrès satisfaisants dans l'amélioration de la structure de leur dette publique et la consolidation de leur situation budgétaire, il y a lieu de poursuivre les efforts engagés pour ramener la dette publique à des niveaux qui permettront de résister convenablement aux chocs. Il sera important, pour améliorer la viabilité de la dette et assurer les dépenses sociales et d'infrastructure prioritaires, de s'appuyer sur une base d'imposition élargie, une gestion efficace et transparente des dépenses publiques et des mesures structurelles de nature à stimuler la croissance.

Les réformes structurelles restent essentielles pour créer des conditions plus propices à une croissance soutenue. La plupart des économies avancées doivent redoubler d'efforts pour donner plus d'efficacité et de souplesse à leur économie afin de tirer pleinement parti des possibilités offertes par l'évolution technologique et l'intégration mondiale rapides. Pour stimuler une croissance durable et accroître la résistance des économies de marché émergentes, il faudra, en fonction de la situation de chaque pays, mener à bien les réformes engagées dans le secteur financier et dans celui des entreprises, renforcer le con-



De gauche à droite : Roger Ferguson et Alan Greenspan, respectivement Vice-Président et Président du Système fédéral de réserve américain, et Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni et Président du CMFI.

trôle bancaire et développer les marchés de capitaux intérieurs, améliorer le climat des investissements et promouvoir la diversification économique. Le Comité note qu'il importe de faire face aux conséquences économiques de l'évolution démographique. Selon les pays, il faudra s'appliquer en priorité à stimuler l'offre de travail, accroître l'épargne publique et privée et rehausser la productivité.

Conduire une politique qui favorise la correction ordonnée des déséquilibres mondiaux est la responsabilité de tous, en même temps qu'une condition essentielle pour renforcer les conditions propices à une croissance plus équilibrée et durable. Le Comité souligne qu'il importe de progresser dans l'assainissement budgétaire à moyen terme aux États-Unis, de poursuivre les réformes structurelles engagées pour stimuler la croissance en Europe et au Japon, et, dans les économies émergentes d'Asie, d'adopter des mesures visant au besoin une plus grande flexibilité des taux de change, appuyées par une poursuite de la réforme du secteur financier. Il serait aussi utile, pour en renforcer la surveillance, d'améliorer l'information et la transparence des marchés, notamment en ce qui concerne les fonds d'arbitrage. Le Comité salue le redressement récent des finances publiques de l'Argentine par rapport à 2002. Il est favorable à ce que les autorités argentines s'attaquent résolument aux aspects structurels de leur programme en suspens, mènent à bien une restructuration complète et durable de la dette et garantissent la viabilité à moyen terme des finances publiques. Nous saluons les efforts déployés par l'Argentine pour mener à bien une restructuration complète et durable de la dette et espérons que ce processus sera achevé dans les meilleurs délais.

Le Comité souligne que, dans les mois qui viennent, le FMI devra centrer sa surveillance sur un certain nombre de dossiers essentiels : l'impact de la hausse des cours pétroliers, en particulier sur les plus vulnérables, la viabilité à moyen terme de la situation des finances publiques et de l'endettement de nombreux pays membres et la réponse à apporter à d'éventuelles pressions inflationnistes.

Le Comité appelle tous les partenaires à s'engager davantage encore dans les efforts internationaux déployés pour réduire la pauvreté. La vigueur récente de la croissance dans la plupart des pays à faible revenu est la bienvenue, mais le Comité craint que dans bien des cas, et en particulier en Afrique subsaharienne, cette croissance reste insuffisante pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) (approuvés par les chefs d'État et de gouvernement lors de l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 septembre 2000.). Le défi essentiel pour ces pays — et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tient compte — est de poursuivre résolument les efforts déployés pour renforcer encore les institutions et la gouvernance, afin de faire fond sur les acquis de la stabilisation macroéconomique. La communauté internationale doit soutenir ces efforts par une ouverture accrue des marchés aux exportations de ces pays, une aide et une assistance technique plus importante et mieux coordonnée, la poursuite des allègements de dette et des conseils de politique économique avisés.

L'existence d'un système commercial multilatéral ouvert et non discriminatoire est fondamentale pour la croissance et le développement économiques dans le monde, en particulier pour les pays en développement. Le cycle de Doha offre une chance unique de progresser sensiblement vers cet objectif, et le Comité est encouragé par les décisions récentes sur les cadres de négociation. Nous souscrivons à «l'ensemble de résultats» acquis en juillet dernier et exhortons toutes les parties prenantes à s'efforcer d'enregistrer des progrès concrets dans la libéralisation du commerce, le renforcement des règles commerciales multilatérales et la réduction des subventions qui faussent les échanges, notamment dans l'agriculture. Pour procéder à une libéralisation ambitieuse du commerce, il faudra que toutes les parties s'y engagent sans réserve, et notamment que les principales puissances commerciales apportent une impulsion énergique et que tous les pays soient disposés à saisir les chances qu'offre un commerce plus ouvert. Le Comité encourage le FMI à continuer de prôner la libéralisation du commerce et d'aider ses membres, y compris par l'intermédiaire du mécanisme d'intégration commerciale.



Francisco Gil-Diaz (à gauche), Secrétaire aux finances et au crédit public du Mexique, s'entretient avec Hans Eichel, Ministre des finances de l'Allemagne.

Rendre la surveillance plus efficace

La surveillance effective et impartiale de tous les membres du FMI est essentielle pour promouvoir une croissance durable et soutenue dans les États membres et pour prévenir les crises. L'interdépendance croissante des États membres donne une importance accrue à la surveillance effective des pays qui ont une importance systémique et des marchés de capitaux. Le Comité se félicite des progrès accomplis dans le renforcement de la surveillance et des mesures recensées récemment dans le cadre de l'examen biennal de la surveillance afin d'en accroître globalement l'efficacité. Il faut maintenant s'employer à les mettre en œuvre. Le Comité invite le FMI à poursuivre les efforts entrepris pour renforcer son analyse économique et ses conseils, évaluer systématiquement leur bien-fondé, compléter la surveillance multilatérale et bilatérale par un suivi des questions régionales, améliorer la qualité du dialogue de politique économique avec les pays — y compris en multipliant les analyses comparatives internationales, le cas échéant —, mieux faire passer les messages du FMI aux marchés et au public tout en préservant son rôle de conseiller franc et confidentiel, et élaborer une méthode qui permette de mieux évaluer l'efficacité de la surveillance.

Pour atteindre ces objectifs, dont la réalisation devra être évaluée, lors du prochain examen de la surveillance, le Comité estime que la priorité doit être accordée à un meilleur ciblage des consultations au titre de l'article IV, notamment l'approfondissement de l'examen des questions de taux de change, au renfor-

gement de la surveillance du secteur financier et à une meilleure prise en compte de l'analyse de la viabilité de la dette et des conséquences d'événements régionaux et mondiaux dans la surveillance des États membres. Le prochain examen de la surveillance devra aussi s'intéresser aux progrès accomplis dans la réduction des facteurs de vulnérabilité des bilans, ainsi qu'aux activités de surveillance dans les pays à faible revenu.

Il convient de continuer à suivre les progrès des efforts entrepris pour donner une perspective nouvelle à la surveillance des pays qui appliquent un programme appuyé par le FMI. Il convient aussi d'appliquer avec soin les enseignements tirés des évaluations *ex post* des résultats des programmes. Il est important d'évaluer dans quelle mesure les

pays membres ont donné suite aux conseils donnés par le FMI dans le passé, en tenant compte de leur point de vue. Le Comité attend avec intérêt l'examen de l'initiative sur les normes et les codes et du programme d'évaluation du secteur financier, compte tenu de l'importance croissante de la stabilité du système financier. Le Comité appelle à redoubler d'efforts pour assurer l'objectivité de la surveillance, notamment grâce à des analyses approfondies de la viabilité de la dette couvrant l'ensemble des pays membres.

Le Comité note avec intérêt que le FMI a entrepris de vérifier s'il y a des lacunes dans sa panoplie d'instruments et de politiques. Il prend acte des discussions préliminaires sur les nouvelles modalités d'un suivi des politiques économiques à intervalles rapprochés et de l'envoi de signaux sur la qualité de la politique économique des États membres hors du cadre des accords financiers avec le FMI. Le Comité constate que les accords de précaution conclus avec le FMI servent à signaler la qualité de la politique économique des pays membres et souligne le rôle que pourraient jouer une Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) de précaution, de même que des accords de précaution et d'autres instruments de financement conçus pour prévenir le déclenchement ou la propagation de crises du compte de capital. Il appelle à poursuivre les travaux sur ces propositions, y compris sur l'utilité de ces instruments et la demande dont ils pourraient faire l'objet, en étroite collaboration avec les utilisateurs potentiels, les donateurs et les créanciers, et demande qu'il lui soit fait rapport sur ce point lors de sa prochaine réunion.

Le Comité se félicite de l'utilisation de plus en plus fréquente des clauses d'action collective dans les contrats d'émission d'obligations souveraines sur le marché international et appelle le FMI à continuer d'encourager les progrès dans ce domaine. Il note les initiatives prises récemment en vue de mobiliser un large consensus entre les émetteurs d'obligations souveraines et leurs créanciers sur l'application volontaire

de certains principes de gestion des crises et de restructuration de la dette des pays émergents. Le Comité attend avec intérêt la poursuite des travaux consacrés aux questions générales ayant trait à la résolution ordonnée des crises financières, notamment l'application de la politique de prêt du FMI aux pays en situation d'arriérés.

Soutenir les pays à faible revenu

Le Comité appuie les travaux engagés pour préciser et renforcer le rôle du FMI dans les pays à faible revenu, qui doit reposer sur l'internalisation par le pays bénéficiaire et une étroite collaboration avec les autres institutions multilatérales et bailleurs de fonds bilatéraux. Le FMI a un rôle important à jouer — par ses conseils de politique économique, le renforcement des capacités et son aide financière, notamment l'allègement des dettes — à l'appui des efforts déployés par les pays à faible revenu pour atteindre la stabilité macroéconomique et la croissance soutenue nécessaires à la réalisation des ODM. Le Comité attend avec intérêt la poursuite des travaux sur le financement et les modalités de l'action du FMI dans les pays à faible revenu, en particulier le financement de la FRPC après 2006 pour que celle-ci reste en mesure de répondre aux futurs besoins, les instruments conçus pour aider les États membres à faire face aux chocs, et les moyens d'améliorer le suivi et l'envoi de signaux. Le Comité note le rapport conjoint du FMI et de la Banque mondiale sur l'efficacité de l'aide et les modalités de financement. Il encourage les deux institutions à poursuivre l'analyse de l'efficacité de l'aide, des capacités d'absorption, des mécanismes d'évaluation fondés sur les résultats et des modalités et mécanismes de financement qui permettraient d'accroître les apports d'aide, tels que la facilité de financement internationale, des taxes mondiales et d'autres mécanismes novateurs, et attend avec intérêt le prochain rapport.

Le Comité est favorable à ce que le dispositif des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et l'aide apportée par le FMI aux pays à faible revenu dans le cadre de la FRPC continuent d'être renforcés. Il accueille avec satisfaction le rapport du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) sur le dispositif DSRP/FRPC et les travaux en cours pour mettre ses recommandations en application. Il serait utile, pour donner suite au Consensus de Monterrey, d'améliorer le processus des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), de mieux intégrer dans le processus d'élaboration des politiques économiques nationales, et de mieux aligner l'aide internationale, y compris celle du FMI, sur les priorités économiques des pays concernés. Le Comité attend avec intérêt les travaux sur l'amélioration du rôle du FMI dans les SRP et sur la conception des programmes appuyés par la FRPC. Il préconise une intégration accrue des études d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté dans les programmes appuyés par la FRPC, et un approfondissement de l'analyse des sources de croissance, des facteurs qui y font obstacle et des liens entre réduction de la pauvreté et croissance économique.



Klaus Liebscher (à gauche), Gouverneur de la Banque nationale d'Autriche, et Jean-Pierre Roth, Président de la Direction générale de la Banque nationale suisse.

Le Comité se félicite des progrès de l'allègement de la dette accomplis dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui a été prolongée de deux années, encourage les pays admissibles à prendre les mesures nécessaires pour en bénéficier et invite tous les créanciers à y participer. Le Comité appuie les travaux menés au FMI et à la Banque mondiale pour établir un cadre unique afin d'aider les pays à faible revenu à ramener durablement leur dette à un niveau tenable tout en poursuivant leurs objectifs de développement. Il attend avec intérêt la poursuite de l'examen des questions en suspens dans le cadre proposé pour assurer la viabilité de la dette, avant que celui-ci ne devienne pleinement opérationnel, ainsi que d'un allègement supplémentaire de la dette et de son financement.

Autres questions

Pour que le FMI soit efficace et crédible en tant qu'institution coopérative, il faut que tous ses membres y soient dûment représentés et participent pleinement à son fonctionnement. Le Comité prend note du rapport du Conseil d'administration sur l'avancement des travaux sur les quotes-parts, la voix et la représentation des États membres. Il encourage le Conseil à poursuivre l'examen de ce dossier, en notant que,

comme l'a signalé le Conseil, il faudra qu'un large consensus se dégage entre les actionnaires pour progresser dans ce domaine. Le Comité recommande que la ratification du quatrième amendement soit menée à son terme.

La liquidité du FMI est suffisante pour répondre aux besoins à court terme de ses pays membres, tels qu'ils ressortent des projections, mais il sera important de rester vigilant.

Le Comité exprime sa reconnaissance à Montek Singh Ahluwalia pour le travail accompli dans ses fonctions de Premier Directeur du BIE. Il attend avec intérêt de prendre connaissance d'autres rapports de grande qualité du BIE.

Le 60^e anniversaire du FMI est l'occasion de se pencher sur les facteurs qui détermineront les priorités à venir de l'institution. Le Comité se félicite que le Conseil d'administration ait engagé un examen préliminaire des travaux sur l'orientation stratégique du FMI entrepris à l'initiative de son Directeur général, et attend avec intérêt de pouvoir en discuter lors de sa prochaine réunion. Il salue aussi la poursuite des progrès de la réforme du cadre budgétaire du FMI.

Le CMFI tiendra sa prochaine réunion à Washington, le 16 avril 2005. ■

Conférence de presse du CMFI . . .

Recherche d'un accord sur l'allègement de dette

Comment financer un allègement supplémentaire de la dette des pays les plus pauvres, tel a été le thème central de la conférence de presse qui a suivi la réunion semestrielle du Comité monétaire et financier international (CMFI). Le Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, Gordon Brown, Président du CMFI, et le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, ont répondu aux questions sur la proposition de réévaluation des stocks d'or du FMI, la création d'une facilité de financement internationale, l'émission de DTS pour financer une augmentation de l'aide, et l'institution d'une taxe mondiale. Ils ont aussi été interrogés sur le projet de créer un instrument du FMI pour aider les marchés à évaluer les politiques économiques des pays, ainsi que sur l'amélioration de la représentation des pays en développement dans les instances de décision du FMI.

«Il est de plus en plus admis que la question de l'allègement des dettes multilatérales doit être réglée sans tarder», a déclaré M. Brown. Les pays pauvres très endettés (PPTE) le sont essentiellement envers le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Les États-Unis ont proposé d'annuler la totalité de la dette multilatérale des pays pauvres à l'égard de ces trois institutions et un

grand nombre d'autres pays estiment aussi que la solution du problème du surendettement passe par l'annulation complète de la dette multilatérale (l'initiative PPTE permet une annulation maximale de 50 %). Mais l'allègement de la dette multilatérale doit être financé par un nouveau mécanisme qui ne doit pas se substituer aux ressources existantes, a précisé M. Brown.

Actuellement, 27 pays pauvres très endettés bénéficient d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE. M. Brown a relevé que le CMFI avait décidé de compléter l'allègement de dette pour certains pays et de proroger de deux ans l'initiative PPTE pour laisser la porte ouverte aux pays admissibles qui n'ont pas encore demandé à en bénéficier.

En ce qui concerne la proposition de réévaluer les stocks d'or du FMI pour financer l'allègement de la dette multilatérale, M. Brown a dit que le Groupe des Sept avait décidé de l'examiner plus en détail. «Je ne pense pas que la plupart des pays y soient



M. Brown : La communauté mondiale doit décider comment elle va s'y prendre pour tenir ses promesses et combler l'écart entre les beaux discours de 2000 et la réalité de 2004.

opposés pour des raisons idéologiques et la réévaluation de 1999 a naturellement créé un précédent. Si nous voulons résoudre le problème de la dette multilatérale, il nous faut faire preuve d'imagination et je suis convaincu que nous en reviendrons à l'utili-

lisation de l'or dans le cas du FMI», a-t-il déclaré.

Une vente d'or hors marché a eu lieu en 1999 pour financer la participation du FMI à l'initiative PPTE renforcée. «Ce que nous proposons aujourd'hui n'est pas tout à fait la même chose, mais on peut réfléchir à la réalisation d'opé-

érations sur le marché», a-t-il déclaré, en ajoutant que la valeur actuelle des stocks d'or du FMI, égale à environ un huitième de leur valeur marchande, offre des possibilités considérables.

De son côté, le Royaume-Uni propose de participer à l'allègement à 100 % de la dette multilatérale des pays les plus pauvres en payant sa part — soit environ 10 % — du service de la dette de ces pays envers la Banque mondiale et la Banque africaine de développement jusqu'en 2015. Le Royaume-Uni continue aussi de rassembler des soutiens en faveur de sa proposition de créer une facilité de financement internationale, qui amplifierait l'aide existante en levant des fonds sur les marchés internationaux de capitaux. «Il est désormais clair que les objectifs de développement pour le Millénaire ne peuvent pas être atteints avec les ressources actuelles; aussi la communauté mondiale doit-elle décider comment elle va s'y prendre pour tenir ses promesses et combler l'écart entre les beaux discours de 2000 et la réalité de 2004, a déclaré M. Brown. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais je crois que les gens commencent à comprendre qu'il est urgent de régler ce problème et que l'écart de financement ne peut pas être comblé par les moyens classiques».

À un journaliste qui l'interrogeait sur la proposition de George Soros de financer l'augmentation de l'aide au développement par l'émission de DTS, l'avoire de réserve international créé par le FMI en 1974 pour compléter les réserves existantes de ses États membres, M. Brown a répondu que cette proposition avait été examinée mais n'avait pas recueilli autant de soutien que les autres. Le CMFI s'est dit disposé à examiner d'autres propositions visant à trouver des fonds pour financer l'aide au développe-

ment, y compris l'institution de taxes mondiales, proposée par le Président français Jacques Chirac et le Président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva.

Remplacer les lignes de crédit préventives?

À la question de savoir si l'on peut envisager une nouvelle version des lignes de crédit préventives, facilité qui avait été créée pour les pays affichant de bons antécédents économiques et qui a expiré l'année dernière, M. de Rato a répondu que le Conseil d'administration du FMI avait débattu de l'opportunité de créer un nouvel instrument pour aider les pays dont les réformes avancent bien à signaler leurs progrès aux marchés. Certains administrateurs sont favorables à des programmes ne prévoyant pas de prêts; d'autres préféreraient le maintien des accords de précaution actuels, qui permettent aux membres d'utiliser les ressources FMI en cas de besoin. «Les discussions sont en cours», a dit M. de Rato.

M. Brown a ajouté que le CMFI avait souligné l'importance de la surveillance que le FMI exerce sur les économies des États membres et la nécessité d'une plus grande transparence, notamment pour ce qui est de l'émission de signaux. «Nous nous félicitons que les rapports sur les consultations au titre de l'article IV soient aujourd'hui publiés et accessibles à tous», a affirmé M. Brown.

La représentation des pays en développement

Les journalistes se sont aussi intéressés à l'état du dossier de la représentation des pays en développement au FMI. M. de Rato a déclaré qu'il avait soulevé cette question avec le G-24. «Mais, a-t-il ajouté, pour arriver à une solution, il faut un consensus politique de tous les États membres; c'est à eux qu'il incombe de régler cette question importante.» ■



Rodrigo de Rato, Directeur général du FMI, et Gordon Brown, Président du CMFI, pendant la conférence de presse.

Principaux taux du FMI

| Semaine commençant le | Taux d'intérêt du DTS | Taux de rémunération | Taux de commission |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|
| 27 septembre | 2,02 | 2,02 | 3,11 |
| 4 octobre | 2,01 | 2,01 | 3,10 |
| 11 octobre | 2,01 | 2,01 | 3,10 |

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des pays dont les monnaies — euro, yen, livre sterling et dollar EU — composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-sht/bur.pl?2004.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département financier du FMI.

Communiqué du Comité du développement . . .

Les objectifs de développement du Millénaire ne seront pas atteints sans une augmentation de l'aide

Voici le texte intégral du communiqué du Comité du développement publié à Washington le 2 octobre.

À l'occasion du 60^e anniversaire des Institutions de Bretton Woods et à l'approche du cinquième anniversaire de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, nous réaffirmons notre détermination à soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour promouvoir une croissance durable, de bonnes politiques macroéconomiques, un degré d'endettement tolérable, des marchés ouverts, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et une bonne gouvernance. Les mesures prises doivent être renforcées par une action et des partenariats internationaux plus résolus, notamment, pour procéder à la réforme des régimes du commerce, accroître le volume et l'efficacité de l'aide, conforter les flux de capitaux privés et, partant, progresser en direction des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) (tels qu'ils ont été entérinés par les Chefs d'État et de gouvernement lors de l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 septembre 2000). Le fait que la plupart des pays en développement puissent ne pas atteindre la majeure partie des ODM reste préoccupant.

La vigueur de l'activité économique mondiale, portée par la croissance exceptionnellement robuste des pays en développement, témoigne de l'impact positif des profondes réformes entreprises par de nombreux pays au cours des dernières années. Une croissance entraînée par le secteur privé, qui crée des emplois et accroît les recettes fiscales et, ce faisant, dégage des ressources pour financer des dépenses publiques axées sur la lutte contre la pauvreté, est une condition absolument essentielle de la réussite des efforts déployés par les pays eux-mêmes pour faire reculer la pauvreté dans le monde. L'aboutissement du Programme de Doha pour le développement ne peut que conforter de tels progrès et nous tenons à souligner à quel point il est important de mettre en pratique les cadres de l'OMC au titre desquels des accords ont récemment été conclus pour obtenir des résultats tangibles. Nous exhortons tous les pays, en développement et développés, à participer pleinement aux négociations et nous prions instamment le FMI et la Banque mondiale de continuer d'appuyer les travaux menés à cet effet, d'aider les pays en développement à en évaluer l'impact et de leur apporter un soutien supplémentaire au titre des coûts d'ajustement qui pourraient se matérialiser.

Nous nous félicitons de l'attention accrue que porte le Groupe de la Banque mondiale au développement du secteur privé, à l'amélioration du climat de l'investissement et au renforcement des secteurs financiers, et nous l'encourageons vivement à donner une suite concrète à ces questions dans le cadre de ses opérations, afin d'aider les pays en développement à saisir les nouvelles opportunités que peut générer l'amélioration du cadre économique et aussi de renforcer les fondations de la croissance économique. Pour accélérer une croissance favorable aux pauvres, il est impératif que la stabilité macroéconomique s'accompagne d'un renforcement des capacités et d'un recentrage des priorités sur l'obtention de résultats dans les institutions et les services publics, d'une amélioration de la qualité de la gouvernance, d'investisse-

ments privés fructueux, d'un développement social et de l'établissement de la parité entre les hommes et les femmes. Nous notons, à cet égard, le rôle important que jouent les envois de fonds des travailleurs. Nous demandons instamment à la Banque de consacrer encore plus de ressources à la réalisation d'études économiques et sectorielles sur les sources potentielles de croissance et les différentes manières de les exploiter, et d'aider les pays à se doter des capacités analytiques dont ils ont besoin.

Pour renforcer les fondations de la croissance, il sera aussi absolument crucial de faire face aux importants besoins d'infrastructure. Nous nous félicitons de l'intention du Groupe de la Banque mondiale d'accroître l'envergure de ses activités de mise en œuvre du Plan d'action pour l'infrastructure et nous demandons instamment qu'un soutien soit apporté aux efforts nationaux, tout en veillant au respect des principes de sauvegarde de la Banque. Nous avons insisté sur le fait qu'il importe de prendre en compte tous les coûts, y compris les coûts d'entretien, pour assurer la viabilité des investissements dans les infrastructures. Nous avons aussi insisté sur la nécessité de poursuivre — avec le FMI — les efforts entrepris en vue d'accroître la part du budget réservée aux investissements publics dans l'infrastructure tout en respectant les principes de prudence budgétaire et d'endettement tolérable. Nous souscrivons également à la poursuite de l'action menée par la Banque pour satisfaire aux besoins d'infrastructure au niveau régional et à celui des collectivités territoriales, en intensifiant le recours à des instruments d'atténuation des risques et en poursuivant ses efforts pour offrir à ses clients une gamme de produits plus étendue et intégrée au niveau des institutions du Groupe de la Banque mondiale; nous prions donc instamment la Banque de bien vouloir soumettre aux Administrateurs les options qui pourraient être retenues pour réaliser des progrès concrets en ce domaine. Les mesures prises à cet égard contribueront dans une mesure considérable à renforcer le soutien que la Banque mondiale accorde aux pays à revenu intermédiaire aussi bien qu'aux pays à faible revenu.

Il est impératif de poursuivre cette ligne d'action et d'assurer les bases d'une croissance plus rapide et durable si l'on veut avoir les moyens d'atteindre les ODM, de même qu'il est essentiel de faire des progrès dans la mise en place de systèmes de santé efficaces (en particulier pour lutter contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies transmissibles), dans la fourniture d'une éducation pour tous et celle d'autres services sociaux de base. Nous avons pris note des besoins particuliers des pays à faible revenu en difficulté (LICUS), qui doivent impérativement recevoir une assistance technique pour renforcer des politiques hésitantes et des institutions fragiles. Nous attendons avec intérêt d'examiner, lors



De gauche à droite, Mshiyeni Belle, Directeur des relations internationales du Département des études de la Banque de réserve d'Afrique du Sud, Tito Titus Mboweni, Gouverneur de la Banque de réserve d'Afrique du Sud et Trevor Manuel, Président du Comité du développement et Ministre des finances d'Afrique du Sud.

de notre prochaine réunion, les progrès réalisés dans tous ces domaines, tels qu'ils sont présentés dans la deuxième édition du rapport de suivi mondial (Global Monitoring Report).

Nous reconnaissons que, pour produire des résultats au plan du développement, les efforts de réforme des pays en développement doivent être appuyés par une aide plus efficace et plus importante, des financements supplémentaires et des politiques cohérentes. La communauté internationale a accepté d'harmoniser son appui et de l'aligner sur des stratégies de développement ayant l'adhésion des pays, de rationaliser la conditionnalité, de mettre davantage l'accent sur les résultats, et d'utiliser les systèmes nationaux dans la mesure du possible. Nous sommes déterminés à saisir l'occasion offerte par

le Deuxième Forum de haut niveau sur l'harmonisation, qui doit se tenir à Paris au printemps prochain, pour donner une suite concrète à ces accords, sous forme d'engagements clairs et précis assortis d'un calendrier, et pour demander que des indicateurs et des valeurs de référence soient établis, qui permettent d'assurer le suivi de la participation, au niveau du pays, de tous les partenaires à cet effort.

Nous devons également redoubler d'efforts pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités

et à s'attaquer aux problèmes qui se posent au niveau de la capacité d'absorption. Nous nous félicitons des progrès accomplis à ce jour dans le cadre du déroulement du processus de Stratégie pour la réduction de la pauvreté, tels qu'ils ressortent de récentes évaluations indépendantes. Nous prenons acte des importants obstacles qui continuent de s'opposer à une mise en œuvre intégrale et efficace de cette démarche au niveau des pays, de la Banque et du FMI, et aussi des autres partenaires de développement, et attendons avec intérêt les modifications qui doivent être apportées à l'architecture de la Stratégie pour les éliminer. Il importera d'examiner plus en détail, dans le prochain rapport sur la Stratégie pour la réduction de la pauvreté, les efforts que continuent de déployer la Banque et le FMI pour rationaliser l'ensemble de leurs conditionnalités. Nous demandons également à la Banque d'examiner ses propres directives et pratiques en matière de conditionnalité et de nous en faire rapport lors de notre réunion de l'automne 2005.

L'offre d'une aide financière supplémentaire, prévisible et octroyée en temps voulu, aux pays déterminés à poursuivre de bonnes politiques, continue de revêtir une importance cruciale, surtout pour les pays d'Afrique subsaharienne. Nous exhortons les bailleurs de fonds qui ne l'ont pas encore fait à prendre des mesures concrètes pour se rapprocher de l'objectif d'une APD représentant 0,7 % du PNB. Nous nous félicitons des progrès annoncés par certains pays et notamment, dans certains cas, de l'adoption de calendriers précis pour ce faire. Conscients des échéances relatives aux ODM, nous réaffirmons également notre engagement envers une reconstitution importante et en temps voulu des ressources de l'IDA.

Étant donné la nécessité de mobiliser des financements supplémentaires, stables et prévisibles pour aider les pays en développement à entreprendre d'importants programmes d'investissement axés sur la réalisation des ODM et financer les coûts renouvelables connexes, si cela est approprié, nous

avons examiné diverses propositions de mécanismes novateurs qui viendraient à l'appui d'une augmentation de l'aide et des engagements. Nous avons accueilli avec grand intérêt l'examen consacré par la Banque et le FMI à ces diverses propositions, et notamment le Mécanisme de financement international, un système de fiscalité mondiale et des contributions volontaires, ainsi que l'étude de leur faisabilité technique. Nous avons également pris note de la réunion internationale «Action contre la faim et la pauvreté» organisée à New York, le 20 septembre 2004, à l'initiative du Président Lula. Nous demandons à la Banque et au FMI de poursuivre leurs travaux et de nous faire rapport, lors de notre prochaine réunion, sur la manière d'aller de l'avant en ce qui concerne ces propositions. Nous encourageons également la Banque à examiner les possibilités de mobiliser des ressources accrues en procédant à des montages financiers hybrides qui feraient intervenir les flux d'aide en même temps que d'autres financements, et notamment des prêts de BMD.

Le degré d'endettement tolérable est un élément déterminant de la croissance. Nous avons examiné les progrès enregistrés dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée; nous nous sommes félicités de la décision de repousser l'entrée en vigueur de la clause de caducité automatique et nous exhortons tous les créanciers à participer à cet effort. Nous avons également accueilli avec satisfaction la préparation d'un cadre d'évaluation du degré d'endettement tolérable qui doit aider les pays à faible revenu à gérer leurs emprunts et à éviter l'accumulation de dettes représentant un fardeau intolérable, tout en s'efforçant d'atteindre les ODM. Nous avons insisté sur la nécessité de fournir aux pays à faible revenu des ressources assorties de conditions adaptées, notamment en ce qui concerne le degré de concessionnalité et le volume de financements sous forme de dons. Nous attendons que la Banque et le FMI poursuivent leurs travaux afin que ce cadre puisse être utilisable aussitôt que possible. Nous insistons sur la nécessité de procéder à des analyses conjointes Banque/FMI du degré d'endettement tolérable (en répartissant clairement les tâches entre les deux institutions) pour présenter aux pays et à leurs partenaires de développement des analyses et des principes directs clairs et cohérents. Nous encourageons également vivement la Banque et le FMI à intensifier leurs travaux sur les moyens d'atténuer l'impact des chocs exogènes sur les pays à faible revenu et à faire rapport à ce sujet à leurs Administrateurs à une date prochaine.

Nous avons également étudié les rapports établis par les Administrateurs sur les travaux consacrés au renforcement de la voix et de la participation des pays en développement et des pays en transition au sein de nos institutions. Ce travail se situe dans le contexte plus général de la réflexion menée à l'heure actuelle sur la meilleure manière de traiter les questions de gouvernance au sein de la communauté internationale. Nous nous félicitons des progrès accomplis à ce jour pour mieux adapter les opérations de la Banque et du FMI aux besoins des emprunteurs. Nous prions instamment les Administrateurs de collaborer étroitement à l'examen de toutes les options pertinentes et de poursuivre sans relâche leurs efforts pour parvenir à un consensus unanime. Nous attendons avec intérêt que vous nous soumettiez un rapport sur la faisabilité des différentes options afin que nous puissions examiner les décisions qui s'imposent au plan politique lors de notre prochaine réunion.

La prochaine réunion du Comité du développement aura lieu à Washington le 17 avril 2005. ■



Trevor Manuel, Président du Comité du développement et Ministre des finances d'Afrique du Sud, s'entretient avec Agnes Van Ardenne, Ministre de la coopération au développement des Pays-Bas.

Déclaration du Groupe des Sept . . .

Le G-7 prône la souplesse des taux de change

Voici la déclaration faite par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Sept à l'issue de leur réunion du 1^{er} octobre.

Nous remercions les États-Unis d'avoir assumé la présidence du G-7 pendant l'année écoulée, et nous nous félicitons de la collaboration économique internationale qui a produit de nouvelles initiatives telles que le Programme de croissance, l'Examen stratégique, l'Initiative mondiale sur les transferts de fonds ainsi que les nouveaux efforts de communication du G-7 avec les pays du Grand Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ainsi qu'avec la Chine. Nous souhaitons la bienvenue au Royaume-Uni à la présidence du G-7 en 2005, et nous poursuivrons notre collaboration dans le cadre des initiatives en cours et à venir.

La croissance économique mondiale est forte, et les perspectives pour 2005 demeurent favorables. L'inflation réelle et prévue est faible dans nos économies. Cependant, il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. La croissance est plus forte dans certaines régions que dans d'autres, et des déséquilibres persistent. Les cours du pétrole demeurent élevés et représentent un risque. C'est pourquoi, en premier lieu, nous demandons aux producteurs de pétrole d'assurer une offre suffisante pour que les prix reviennent à un niveau modéré. Ensuite, il importe que les pays consommateurs accroissent leur efficacité énergétique. Enfin, il importe pour les consommateurs et les producteurs que les marchés pétroliers fonctionnent efficacement, et nous encourageons l'Agence internationale de l'énergie à intensifier ses travaux sur la transparence des données relatives au pétrole. Nous reviendrons à la question de l'offre et de la demande d'énergie à moyen terme lors de notre prochaine rencontre.

Nous avons réitéré notre engagement d'exercer une saine gestion des finances publiques et de mettre en œuvre des stratégies de rééquilibrage budgétaire soutenu à moyen terme. Nous avons rendu public aujourd'hui un nouveau rapport sur notre Programme de croissance, dans lequel nous convenons d'engager de façon systématique des réformes structurelles favorables à la croissance pour créer davantage d'emplois et stimuler la productivité. Nous saluons les progrès récents des négociations de Doha sur le développement.

Nous réaffirmons que les taux de change devraient refléter les réalités économiques fondamentales. La volatilité excessive et les mouvements désordonnés des taux de change nuisent à la croissance économique. Nous continuons de surveiller de près les marchés des changes et, au besoin, de coopérer. À cet égard, nous soulignons qu'une plus grande souplesse des taux de change s'impose dans les grands pays ou zones économiques où elle fait défaut afin de favoriser des ajustements en douceur et à grande échelle du système financier international, au moyen des mécanismes du marché.

Nous demeurons fermement résolus à poursuivre notre coopération dans la lutte contre le financement du terrorisme, coopération sans laquelle il serait impossible de réduire les risques d'attentats terroristes.

En règle générale, les conditions financières sont favorables aux pays à économie de marché émergente : les



marges d'intérêts sont faibles, et la volatilité régresse sur nombre de marchés. Nous encourageons vivement les pays émergents à profiter des conditions économiques mondiales favorables pour réduire leur vulnérabilité aux chocs externes. Nous invitons instamment les autorités argentines à mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les mesures préalables nécessaires à l'achèvement du troisième examen, tout en s'acquittant entièrement et en temps voulu de leurs obligations courantes. L'Argentine doit encore relever les principaux défis suivants : application de réformes structurelles, établissement d'un cadre financier solide ainsi que forte participation des créanciers à un rééchelonnement viable de la dette. Nous nous félicitons que le FMI ait approuvé un programme solide et crédible pour l'Iraq ; c'est une étape importante pour régler la question de la dette de ce pays d'ici la fin de 2004 comme nous nous y sommes engagés. Nous saluons les assurances de financement fournies par les créanciers de l'Iraq, qui ont rendu possible le programme du FMI.

Nous continuons d'appuyer les efforts déployés pour renforcer la croissance économique et réduire la pauvreté dans les pays pauvres. Nous saluons l'accord tendant à accroître le financement du Fonds asiatique de développement, et nous attendons avec intérêt la reconstitution des ressources du Fonds africain de développement et de l'IDA. Nous réaffirmons notre détermination à lutter contre la pauvreté dans le monde et à aider les pays à réaliser les objectifs de développement international énoncés dans la Déclaration du millénaire, en faisant porter nos efforts sur la viabilité de la dette, l'efficacité de l'aide, la capacité d'absorption et les mécanismes de financement. Un accroissement de l'aide financière s'impose sur la base des principes suivants : l'application de bonnes politiques, une dette viable, l'obligation de rendre des comptes ainsi qu'une meilleure prévisibilité et une efficacité accrue de l'aide. Nous encourageons les banques de développement à prévoir des indicateurs et des résultats quantifiables pour tous les projets ainsi qu'à les rendre public. Nous sommes désormais résolus à régler la question de la viabilité de la dette des pays les plus pauvres en faisant des progrès dans les domaines de l'allègement de dette et du financement sous forme de dons. Nous établirons un rapport d'étape sur ces sujets d'ici à la fin de l'année. ■

Les membres du Groupe des Sept réunis devant l'immeuble du Trésor américain à Washington.

De gauche à droite : Gerrit Zalm, Ministre des finances des Pays-Bas représentant l'Union européenne, Sadakazu Tanigaki (Japon), Gordon Brown (Royaume-Uni), John Snow (États-Unis), Hans Eichel (Allemagne), Alexei Kudrin (Russie), Nicolas Sarkozy (France), Domenico Siniscalco (Italie) et Ralph Goodale (Canada).

Communiqué du Groupe des Dix . . .

La vigilance reste de mise pour préserver la solidité financière du FMI

Voici le texte du communiqué publié par le Groupe des Dix à l'issue de sa réunion du 3 octobre 2004 à Washington.



John Snow (à gauche), Secrétaire au Trésor des États-Unis, et Sir Andrew Large, Président des Suppléants du Groupe des Dix.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix se sont réunis à Washington, le 3 octobre 2004, sous la présidence de John W. Snow, Secrétaire au Trésor des États-Unis et Président en exercice du Groupe des Dix. Les ministres et gouverneurs ont pris note des rapports de Sir Andrew Large, Président des suppléants du Groupe des Dix, de John Taylor, Président du Groupe de travail n° 3 de l'OCDE, de Malcolm Knight, Directeur général de la BRI, et de Rodrigo de Rato, Directeur général du FMI.

Les ministres et gouverneurs ont examiné la situation financière du FMI. Ils ont noté que la solidité financière du FMI est essentielle pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités. Cette solidité financière reflète, entre autres, la qualité de la conditionnalité du FMI, la tradition bien établie de remboursement des prêts de l'institution par les

emprunteurs, son statut de créancier privilégié et le montant important de ses avoirs en or. En outre, des mesures ont été prises ces dernières années pour renforcer l'intégrité financière du FMI, notamment en précisant les règles d'accès exceptionnel à ses ressources en cas de crise du compte de capital, en associant le secteur privé à la résolution des crises, en menant une stratégie de traitement précoce des arriérés et en continuant à étoffer les réserves de l'institution. Les ministres et gouverneurs ont convenu que ces mesures doivent être appli-

quées de manière rigoureuse afin que la situation financière du FMI demeure solide.

Pour l'avenir, les ministres et gouverneurs ont convenu que, dans un contexte mondial en perpétuelle évolution, le FMI devra rester vigilant. Ils ont aussi convenu que le FMI doit faire en sorte de pouvoir faire face à tout problème risquant d'affecter sa situation financière, tel qu'une exposition élevée à

des emprunteurs individuels. Pour relever ces défis, il faudra renforcer la surveillance, continuer d'appliquer une conditionnalité appropriée, assurer un suivi effectif des programmes, faire plus de place à l'analyse de viabilité de la dette dans les décisions de prêt et appliquer strictement les règles d'accès exceptionnel récemment instituées. Il faudra aussi envisager de nouveaux aménagements de la structure financière du FMI afin de renforcer l'incitation à rembourser les prêts à échéance et de diminuer l'incidence des accords successifs. Les ministres et gouverneurs ont convenu que le Conseil d'administration du FMI devrait envisager les mesures à prendre pour consolider encore la situation financière de l'institution et s'assurer qu'elle est à même de répondre à l'évolution continue de l'économie mondiale. Ils ont aussi convenu de continuer à évaluer à intervalles réguliers, en tant que de besoin, l'évolution des risques potentiels qui pourraient affecter à l'avenir la situation financière du FMI et des autres institutions financières internationales.

Les ministres et gouverneurs ont aussi salué l'utilisation de plus en plus fréquente des clauses d'action collective (CAC) dans les contrats d'émission d'obligations souveraines sur le marché international. Ils ont noté en particulier qu'au cours de l'année écoulée, les CAC sont devenus la norme pour les contrats régis par le droit new-yorkais. Ce succès est et sera important pour résoudre de manière plus prévisible les problèmes de dette souveraine. Les ministres et gouverneurs se sont félicités que l'utilisation des CAC ait évolué en fonction des besoins du marché, et espèrent que les émetteurs d'obligations et leurs créanciers progresseront encore dans cette voie. Ils ont encouragé les débiteurs souverains et les créanciers privés à poursuivre leur réflexion sur un ensemble de principes d'application volontaire pour la restructuration des dettes souveraines.

Les ministres et gouverneurs ont appelé le Groupe de travail n° 3 de l'OCDE à évaluer l'impact transfrontalier des réformes structurelles dans le cadre de son examen normal des évolutions macroéconomiques.

Le Ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de la France, Nicolas Sarkozy, a été élu Président du Groupe des Dix pour l'année prochaine. ■



Ralph Goodale (à gauche), Ministre des finances du Canada, et Toshihiko Fukui, Gouverneur de la Banque du Japon.

Photographies : Henrik de Gyor, Padraic Hughes, Eugene Salazar et Michael Spilotro (FMI) pages 277-96; Brendan Smialowski (AFP) page 278.

Communiqué du Groupe des Vingt-Quatre . . .

La sous-représentation des pays en développement sape la crédibilité du FMI et de la Banque mondiale

Voici le texte du communiqué publié par le Groupe des Vingt-Quatre pour les questions monétaires et internationales et le développement à l'issue de sa réunion du 1^{er} octobre 2004.

Perspectives de l'économie mondiale

Les ministres se félicitent que les perspectives de croissance mondiale continuent de se renforcer, mais ils notent que d'importants facteurs de risque subsistent, notamment la persistance de déséquilibres considérables des paiements, le passage à un environnement de taux d'intérêt plus élevés, la volatilité des prix du pétrole, exacerbée par des problèmes d'approvisionnement en aval, et de graves préoccupations géopolitiques. En outre, si la croissance économique continue de s'étendre, certaines régions restent à la traîne. En Afrique subsaharienne en particulier, malgré les progrès accomplis au cours de la période récente, la croissance économique reste à des niveaux incompatibles avec une réduction soutenue de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM).

Les ministres considèrent que, si l'importante expansion budgétaire et la politique monétaire accommodante des États-Unis ont soutenu la reprise mondiale, une action résolue s'imposera à moyen terme pour remettre la politique budgétaire sur une trajectoire viable et s'attaquer aux déficits élevés du compte courant. Cela aiderait à limiter le risque de mouvements désordonnés des taux de change et de forte hausse des taux d'intérêt qui saperait la reprise mondiale. En outre, le déséquilibre extérieur croissant des États-Unis et le détournement d'une part considérable de l'épargne mondiale au détriment des pays en développement vers la plus grande et hautement capitalisée économie du monde constituent une mauvaise allocation des ressources et vont créer de graves difficultés à court terme et à moyen terme pour l'économie internationale.

Les ministres estiment qu'une croissance plus forte dans l'Union européenne est indispensable pour que la reprise mondiale se poursuive et ils jugent nécessaire de maintenir l'orientation accommodante de la politique monétaire et d'approfondir les réformes structurelles. Ils saluent le redressement de l'économie japonaise et encouragent les autorités de ce pays à s'attaquer aux déséquilibres qui subsistent dans le secteur financier et dans celui des entreprises afin de dynamiser les moteurs intérieurs de la croissance. Les ministres reconnaissent que les pays à économie de marché émergente contribuent largement à la reprise mondiale et ils souhaitent que ces pays jouent un plus grand rôle dans la coordination internationale des politiques économiques. Les ministres saluent les efforts que déploient les pays producteurs pour stabiliser le

marché pétrolier. Ces efforts devraient être appuyés par une coopération plus étroite entre les consommateurs et les producteurs.

Les ministres considèrent que, pour remédier efficacement aux déséquilibres mondiaux et pour maintenir un rythme de croissance dynamique, il est indispensable de suivre une approche multilatérale fondée sur la coopération et ils demandent au FMI de prendre davantage l'initiative dans ce domaine et de relever l'efficacité de la surveillance qu'il exerce sur les grandes économies.

Les ministres demeurent gravement préoccupés par la dégradation de la situation dans les Territoires palestiniens occupés, la construction d'un mur en Cisjordanie et ses conséquences sociales et économiques néfastes pour le peuple palestinien. Ils demandent au FMI et à la Banque mondiale d'accroître leur aide en faveur du peuple palestinien. Les ministres sont préoccupés par la situation économique et l'insécurité en Iraq et ils demandent aux institutions de Bretton Woods ainsi qu'aux autres bailleurs de fonds d'accroître leur aide et d'accélérer le décaissement de l'aide promise lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Madrid en octobre 2003. Ils se félicitent que le FMI apporte à l'Iraq une aide d'urgence post-conflit (AUPC), qui devrait susciter un allègement de dette adéquat de la part des créanciers du pays. Ils jugent l'approche adoptée par le FMI pour la mise en œuvre de cette AUPC à la fois novatrice et souple. Cette souplesse devrait servir d'exemple pour traiter les autres cas relevant de l'AUPC.

Les ministres déplorent vivement les pertes en vies humaines et les énormes dégâts causés par les ouragans qui ont frappé récemment la région des Caraïbes. Ils demandent aux institutions multilatérales et au reste de la communauté internationale de fournir sans tarder une aide concessionnelle substantielle aux pays touchés.

Commerce international

Les ministres saluent la reprise des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha. Ils soulignent une fois encore que le cycle de Doha devrait aboutir rapidement à l'ouverture de nouveaux débouchés pour les exportations des pays en développement, au démantèlement des mécanismes de progressivité des droits et à l'élimination des pics tarifaires et des obstacles non tarifaires. Le cycle de Doha devrait aussi déboucher sur une réduction accélérée des droits industriels et agricoles, à l'élimination progressive des subventions agricoles (en particulier la suppression de toutes les subventions à l'exportation) et à l'accroissement des contingents tarifaires agricoles et en garantir l'administration transparente. Les droits de douanes



Conrad Enill, Président du Groupe des Vingt-Quatre et Ministre des finances de Trinité-et-Tobago.



Paul Toungui, Vice-Président du Groupe des Vingt-Quatre et Ministre des finances, de l'économie, du budget et de la privatisation du Gabon.

appliqués à des secteurs tels que les textiles, les vêtements et les chaussures devraient être supprimés. Les ministres rappellent que le démantèlement le 1^{er} janvier 2005 des contingents prévus par l'Accord multi-fibre ne doit pas entraîner l'imposition d'autres mesures protectionnistes. Ils invitent instamment la Banque mondiale et le FMI à intensifier leurs efforts en vue d'élaborer des stratégies claires pour aider les pays à s'adapter à la libéralisation du commerce.

Prévention et résolution des crises

Les ministres notent que, faute de mécanismes appropriés de prévention des crises, les pays en développement sont obligés de recourir à l'accumulation excessive de réserves à titre d'assurance contre les crises, et ils estiment que le FMI devrait jouer un bien plus grand rôle à cet égard. Ils invitent instamment le FMI à établir des facilités de prêt efficaces pour aider les pays à prévenir les crises financières et pour mettre des financements de précaution à la disposition des pays qui appliquent des politiques vigoureuses, mais demeurent vulnérables à des chocs exogènes qui affectent leur compte de capital.

Les ministres doutent des avantages que présenterait la création d'un instrument destiné uniquement à lancer des signaux, tel que le projet d'arrangement de suivi des politiques, assorti d'une conditionnalité stricte et sans aucun financement. Un instrument de cette nature serait inférieur aux accords de précaution existants qui permettent aux pays d'emprunter en cas de besoin. Bien que présenté comme «d'application volontaire», il y a de fortes chances pour que cet instrument devienne en fait un passage obligé pour l'obtention de prêts, de dons, ou d'un allègement de dette. En outre, l'instrument proposé irait à l'encontre des objectifs du FMI en tant qu'institution de coopération monétaire internationale et se substituerait aux facilités existantes en réduisant à l'extrême les prêts aux pays à faible revenu. Les ministres notent qu'au fil du temps la capacité du FMI de s'acquitter de sa mission a été érodée par la diminution du montant des quotes-parts par rapport à la production mondiale et appellent de leurs vœux une forte augmentation des quotes-parts aussitôt que possible.

Gouvernance des institutions de Bretton Woods

Les ministres notent que, bien que le rôle des pays en développement dans l'économie mondiale se soit accru depuis la création du FMI et de la Banque mondiale, les structures de direction des institutions de Bretton Woods n'ont pas évolué en conséquence. Rappelant que le Consensus de Monterrey prône le renforcement de la participation des pays en développement aux processus de décision du FMI et de la Banque mondiale, les ministres se déclarent profondément déçus et préoccupés par le fait que, deux ans et demi plus tard, aucun progrès n'a été accompli sur la question de l'augmentation des voix de base et sur celle de la révi-

sion des quotes-parts des pays en développement au FMI et de leurs parts de capital à la Banque mondiale. Ils soulignent que la sous-représentation actuelle des pays en développement dans les processus de décision sape la crédibilité et la légitimité des institutions de Bretton Woods et met en question leur utilité même.

Les ministres considèrent que, pour améliorer la représentation des pays en développement, il est nécessaire de mettre au point une nouvelle formule de calcul des quotes-parts qui tienne compte de la taille relative des économies de ces pays. Cette formule devrait être simplifiée de manière à donner plus de poids aux mesures du produit intérieur brut en termes de parité de pouvoir d'achat, et tenir compte de la vulnérabilité des pays en développement face aux fluctuations des prix des produits de base, à la volatilité des mouvements de capitaux et à d'autres chocs exogènes. En outre, le nombre des voix de base devrait être sensiblement relevé de manière à rétablir leur place originale par rapport au total des voix attribuées et à renforcer le poids des petits pays. Les ministres expriment leur préoccupation devant le fait que les nouveaux modes de calcul des quotes-parts présentés dans le rapport soumis au Comité monétaire et financier international et au Comité du développement continuent de minimiser le rôle des pays en développement dans l'économie mondiale et vont à l'encontre des principes de la bonne gouvernance, de la légitimité et des intérêts bien compris des institutions de Bretton Woods.

Les ministres notent que le mandat du Président de la Banque mondiale expirera en juin 2005. Dans le cas où il ne briguerait pas un nouveau mandat, ils demandent qu'une procédure de sélection transparente soit lancée afin d'attirer les meilleurs candidats sans considération de nationalité. Cette procédure devrait être conforme aux recommandations des administrateurs contenues dans les rapports du groupe de travail de la Banque chargé d'examiner la procédure de sélection du Président et du groupe de travail du FMI chargé d'examiner la procédure de sélection du Directeur général.

Réalisation des ODM

Les ministres se déclarent gravement préoccupés par le fait que, si les tendances actuelles perdurent, la plupart des ODM ne seront pas atteints dans la majorité des pays. Ils réclament donc l'adoption de mesures additionnelles pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey. Les ministres notent que les pays en développement font leur part en maintenant la stabilité macroéconomique et en mettant en œuvre des réformes structurelles, tandis que les pays développés tardent à tenir les engagements qu'ils ont pris à Monterrey. En particulier, ils sont encore beaucoup trop loin de l'objectif de 0,7 % du produit national brut convenu au niveau de l'ONU pour l'aide publique au développement. Les ministres notent avec préoccupation que les flux financiers de la Banque mondiale et des banques régionales de développement continuent de donner lieu à des transferts nets



Ebrahim Sheibani,
Gouverneur de
la Banque centrale
de la République
islamique d'Iran.



P. Chidambaram,
Ministre des finances
de l'Inde.

négatifs croissants de ressources au détriment des pays en développement.

Les ministres soulignent que, comme cela a été convenu à Monterrey, la réalisation des ODM exige une augmentation sensible de l'aide au développement. Ils saluent la nouvelle initiative du Royaume-Uni en vue de la prise en charge de sa part du service de la dette contractée par les pays les plus pauvres auprès de l'IDA et du guichet concessionnel de la Banque africaine de développement jusqu'en 2015. Les ministres invitent instamment les autres pays avancés à s'associer à cette initiative. Ils estiment aussi que la proposition de facilité de financement internationale mérite un examen plus approfondi, en tant que moyen de concentrer les décaissements de ressources en début de période pour permettre la réalisation des ODM, et que cette facilité devrait être mise en œuvre rapidement. Les ministres insistent aussi sur la nécessité de prendre des mesures additionnelles pour accroître l'aide, notamment la création et la redistribution volontaire de DTS et d'autres sources de recettes. Pour rendre l'aide plus efficace, les ministres soulignent que les bailleurs de fonds doivent s'employer d'urgence à réduire la charge administrative en améliorant la coordination et l'harmonisation des politiques d'aide et d'accroître la prévisibilité des flux d'aide destinés aux pays à faible revenu.

Les ministres saluent l'augmentation des financements sous forme de dons en faveur de ces pays, mais ils soulignent que les dons devraient être étayés par des contributions additionnelles des pays donateurs. Les ministres saluent l'amendement de l'instrument du compte de fiducie FRPC-PPTE qui permet d'apporter un complément d'aide lorsque les paramètres de l'endettement de l'État membre sont influencés par des facteurs exogènes. Ils soulignent que des ressources additionnelles devront être mobilisées à brève échéance pour que la FRPC puisse continuer à fonctionner.

Les ministres saluent le plan d'action adopté par la Banque mondiale en vue d'accroître l'aide en faveur des pays à revenu intermédiaire, où vit une grande partie de la population pauvre du monde. Ils demandent que le financement du développement soit relevé pour couvrir les énormes besoins de services sociaux et d'investissements d'infrastructure afin d'aider ces pays à atteindre les ODM. Cette aide devrait être accordée de façon souple et être assortie de conditions concessionnelles. Les ministres saluent les travaux engagés par le FMI et la Banque mondiale en vue de mesurer les résultats budgétaires des pays en développement de manière à ménager la possibilité d'investissements avisés dans les infrastructures.

Les ministres considèrent que les pays à faible revenu ont besoin du type de soutien à la balance des paiements fourni par la facilité de financement compensatoire du FMI, étant donné qu'ils sont particulièrement vulnérables aux chocs exogènes qui tendent à avoir des effets prolongés sur leurs économies. Ces fonds doivent être décaissés rapidement et à faible

coût pour répondre à l'urgence, y compris la hausse du coût des importations de pétrole, et pour entretenir l'élan des réformes. Lorsque l'effet des chocs se fait sentir à plus long terme, l'aide devrait être assortie de conditions concessionnelles.

Les ministres saluent le rapport de la Commission mondiale sur les dimensions sociales de la mondialisation, qui trace la voie pour placer l'emploi au centre des ODM et du programme de développement. Ils soulignent le rôle de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et appellent les institutions de Bretton Woods à privilégier la création d'emplois dans leurs programmes et leurs conseils de politique économique. Les ministres se félicitent de l'issue de la réunion informelle que les chefs d'État ont tenue le 20 septembre sur le programme d'action contre la faim et la pauvreté de l'ONU, et ils encouragent vivement le FMI et la Banque mondiale à développer les propositions formulées durant cette rencontre.

Application des procédures nationales

Les ministres estiment que la Banque mondiale et les autres banques multilatérales de développement devraient s'efforcer de tenir les engagements qu'elles ont pris en faveur de la simplification, de l'harmonisation et de la réduction du coût des opérations. Ils considèrent que l'application des règles et procédures nationales dans les opérations de la Banque mondiale est un moyen de réaliser ces objectifs. Les ministres reconnaissent que la Banque mondiale a déjà pris des mesures pour permettre l'application des règles et procédures nationales dans les appels d'offres concurrentiels et la gestion financière au niveau national. Ils appuient la volonté de la Banque mondiale d'étendre l'application de ces procédures nationales aux appels d'offres internationaux, au recrutement de consultants internationaux et aux mesures de protection environnementale et sociale, et ils encouragent la Banque mondiale à supprimer sans tarder les obstacles juridiques qui s'opposent à la mise en œuvre des projets au niveau national.

Renforcer la primauté du droit

Les ministres estiment que la corruption, aussi bien dans les pays développés que dans les nations en développement, continue de faire obstacle à la mobilisation et à l'affectation efficaces des ressources, tout en alourdissant les coûts opérationnels. Ils appellent l'ensemble des pays à redoubler d'efforts pour renforcer la primauté du droit et lutter contre la corruption, afin d'améliorer le climat d'investissement et d'assurer une croissance plus soutenue et durable. Il convient de prolonger la lutte en cours contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme par des actions permettant de détecter le produit de la corruption et de le rendre rapidement aux pays concernés.

Prochaine réunion

La prochaine réunion des ministres du G-24 est prévue pour le 15 avril 2005 à Washington. ■



Sultan Bin Nasser Al-Suwaidi, Gouverneur de la Banque centrale des Émirats arabes unis.



Ian Plenderleith, Vice-Gouverneur de la Banque de réserve d'Afrique du Sud.

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

- 04/196 : Extension de la période de remboursement de l'Argentine, 17 septembre
- 04/197 : Achèvement de la première revue de l'accord de confirmation avec le Gabon et approbation d'un décaissement de 20 millions de dollars, 20 septembre
- 04/198 : Examen du rapport d'étape sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Cambodge, 22 septembre
- 04/199 : Déclaration de la mission du FMI à la Dominique, 22 septembre
- 04/200 : Achèvement de la première revue de l'accord de confirmation de 24 mois avec la Roumanie, 23 septembre
- 04/201 : Achèvement de la huitième revue de l'accord de confirmation avec le Brésil, 23 septembre
- 04/202 : Déclaration de la mission du FMI à Djibouti, 24 septembre
- 04/203 : Achèvement de la première revue du programme et de l'examen des assurances de financement au titre de l'accord FRPC en faveur du Honduras, 24 septembre
- 04/204 : Déclaration de la mission du FMI au Kenya, 27 septembre
- 04/205 : Achèvement de la quatrième revue de l'accord de confirmation avec la Bolivie, 27 septembre
- 04/206 : Approbation d'une aide d'urgence post-conflit de 436,3 millions de dollars en faveur de l'Iraq, 29 septembre
- 04/207 : Déclaration de la mission du FMI sur les discussions avec la Serbie-et-Monténégro, 30 septembre
- 04/208 : Le FMI annonce la fermeture du bureau de son représentant résident au Zimbabwe, 1^{er} octobre
- 04/209 : Déclaration de la mission du FMI au Pérou, 1^{er} octobre
- 04/210 : Communiqué du CMFI, 2 octobre

Notes d'information au public

- 04/102 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec Fidji, 14 septembre
- 04/103 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec le Paraguay, 16 septembre
- 04/104 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec le Zimbabwe, 17 septembre
- 04/105 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec le Royaume des Pays-Bas — Pays-Bas, 17 septembre
- 04/106 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec la République du Kazakhstan, 20 septembre
- 04/107 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec Brunéi Darussalam, 23 septembre
- 04/108 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec le Cambodge, 27 septembre
- 04/109 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec la République islamique d'Iran, 27 septembre

Discours

"The IMF at 60: Evolving Role, Current Challenges," Rodrigo de Rato, Directeur général, Council on Foreign Relations, New York, 20 septembre

- Allocution de Rodrigo de Rato, Directeur général, au Sommet des dirigeants mondiaux pour l'action contre la faim et la pauvreté, New York, 20 septembre
- "The IMF's Evolution and the Challenges Ahead," allocution de Rodrigo de Rato, Directeur général, à la réunion annuelle marquant le 20^e anniversaire du Comité de Bretton Woods, Washington, 30 septembre
- Allocution de clôture de Rodrigo de Rato, Directeur général, devant le Conseil des Gouverneurs du FMI, Washington, 3 octobre
- Allocution d'ouverture d'Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe, lors du déjeuner des Gouverneurs africains du FMI, 4 octobre
- Allocution d'ouverture d'Agustín Carstens, Directeur général adjoint du FMI, lors du Forum du livre du FMI sur les règles de la politique budgétaire dans les pays émergents, Washington, 6 octobre

Transcriptions

- Conférence de presse sur le Rapport sur la stabilité financière dans le monde, Gerd Häusler, Conseiller et Directeur, et Hung Tran, Directeur adjoint, Département des marchés de capitaux internationaux du FMI, 15 septembre
 - Téléconférence de presse sur les chapitres II et III des *Perspectives de l'économie mondiale*, de Raghuram Rajan, Conseiller économique et Directeur, et al., Département des études du FMI, 22 septembre
 - Point de presse de Thomas C. Dawson, Directeur, Département des relations extérieures du FMI, 23 septembre
 - Conférence de presse sur l'édition de septembre 2004 des *Perspectives de l'économie mondiale*, 29 septembre
 - Conférence de presse de Rodrigo de Rato, Directeur général, et Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe, 30 septembre
 - Forum de discussion conjoint du FMI et de la Banque mondiale avec les organisations de la société civile, 30 septembre
 - Point de presse sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, 1^{er} octobre
 - Conférence de presse sur l'Amérique latine, d'Anoop Singh, Directeur, Département Hémisphère occidental du FMI, 1^{er} octobre
 - Conférence de presse du Groupe des Vingt-Quatre, 1^{er} octobre
 - Conférence de presse de Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni et Président du CMFI, et Rodrigo de Rato, Directeur général, 2 octobre
 - Conférence de presse de clôture de l'Assemblée annuelle 2004, avec Hng Kiang LIM, Président des Conseils des Gouverneurs et Ministre du commerce et de l'industrie de Singapour, Rodrigo de Rato et James Wolfensohn, 3 octobre
- Communiqués**
- Groupe des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, 1^{er} octobre
 - Comité monétaire et financier international, 2 octobre
 - Comité du développement, 2 octobre
 - Groupe des Dix, 3 octobre

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

Perspectives de l'économie mondiale . . .

Croissance record en 2004, mais la hausse des cours du pétrole va se faire sentir en 2005

Le FMI prévoit une croissance de 5 % de l'économie mondiale en 2004, soit le meilleur résultat depuis près de trente ans (voir tableau), a annoncé Raghuram Rajan, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, lors d'une conférence de presse le 29 septembre. La hausse des cours du pétrole devrait cependant freiner la croissance l'année prochaine. Ainsi, les *Perspectives de l'économie mondiale* de septembre 2004 ramènent les prévisions de croissance pour 2005 à 4,3 %, ce chiffre pouvant encore baisser si les marchés pétroliers restent instables.

Les États-Unis, qui ont tiré l'économie mondiale de la récession, connaissent depuis peu un « passage à vide », a dit M. Rajan. Les effets de la relance budgétaire s'estompent et les cours du pétrole augmentent, ce qui pèse sur la consommation. Il est donc impératif que l'emploi continue de croître. L'abandon progressif de la politique monétaire accommodante doit se poursuivre. Mais, pour ce qui est des finances publiques, malgré le dynamisme récent des recettes, le FMI estime que le déficit va perdurer pendant les années à venir.

En ce qui concerne le Japon, le FMI a récemment relevé ses prévisions de croissance malgré le fléchissement observé dernièrement. Le Japon ne peut plus se contenter d'émerger de la stagnation qu'il a connue pendant une dizaine d'années. Le vieillissement rapide de sa population a rehaussé les enjeux : le Japon doit

désormais retrouver une partie de sa vitalité d'antan, en soumettant le secteur intérieur et le secteur financier aux mêmes forces concurrentielles qui ont permis l'essor des exportations.

Dans la zone euro, la reprise se confirme, même si la croissance y est encore la plus faible des régions développées et, surtout en Allemagne, reste tributaire de la demande extérieure. Les dirigeants européens ont adopté des réformes fondamentales, mais il semblerait que les citoyens commencent à se lasser des réformes.



M. Rajan : Le renchérissement du pétrole devrait rappeler le monde à la réalité.

La Chine va-t-elle atterrir?

La croissance a été particulièrement vive dans les pays émergents d'Asie, la Chine ayant connu une nouvelle accélération. « On se demande de moins en moins si la Chine va connaître un atterrissage précipité ou en douceur, a dit M. Rajan, mais plutôt si elle va atterrir ! Or, nous sommes profondément convaincus que, pour préserver ses intérêts à long terme, elle doit atterrir ». En Inde, la croissance va ralentir un peu en raison des aléas de la mousson, et le pays doit améliorer ses infrastructures tout en rééquilibrant les budgets publics, qui sont soumis à de trop fortes pressions.

En Amérique latine, la croissance est répartie, les réformes engagées au Brésil portant enfin leurs fruits. Le retour de la confiance a stimulé la demande intérieure dans toute la région. Or le problème de l'Amérique latine n'a jamais été de parvenir à la croissance, mais de l'entretenir. Les réformes doivent se poursuivre pour éviter que, comme par le passé, la dynamique de l'endettement ne vienne jouer les trouble-fêtes.

La hausse du pétrole bénéficie aux pays du Moyen-Orient et à ceux de la Communauté des États indépendants. Il est essentiel que tous ces pays utilisent de façon avisée ces recettes inattendues tout en diversifiant les sources de croissance. Les pays émergents d'Europe continuent de prospérer : dans la plupart d'entre eux, la demande intérieure progresse et les exportations sont en plein essor. Cela dit, beaucoup ont des déficits budgétaires et courants élevés auxquels il faut remédier, eu égard en particulier au renchérissement du pétrole.

La vigueur prévue de la croissance économique en Afrique subsaharienne est particulièrement encourageante, a dit M. Rajan. Cela s'explique par l'améliora-

Une croissance mondiale de 5 % en 2004

(variation annuelle en pourcentage)

| | 2003 | Projections actuelles | |
|--|------------|-----------------------|------------|
| | | 2004 | 2005 |
| Production mondiale | 3,9 | 5,0 | 4,3 |
| Pays avancés | 2,1 | 3,6 | 2,9 |
| États-Unis | 3,0 | 4,3 | 3,5 |
| Zone euro | 0,5 | 2,2 | 2,2 |
| Japon | 2,5 | 4,4 | 2,3 |
| Nouvelles économies industrielles d'Asie | 3,0 | 5,5 | 4,0 |
| Pays en développement | 6,1 | 6,6 | 5,9 |
| Afrique | 4,3 | 4,5 | 5,4 |
| Europe centrale et orientale | 4,5 | 5,5 | 4,8 |
| Communauté des États indépendants ¹ | 7,8 | 8,0 | 6,6 |
| Pays d'Asie en développement | 7,7 | 7,6 | 6,9 |
| Moyen-Orient | 6,0 | 5,1 | 4,8 |
| Hémisphère occidental | 1,8 | 4,6 | 3,6 |

¹ La Mongolie, qui ne fait pas partie de la CEI, y est incluse en raison de sa situation géographique et des similarités de sa structure économique.

Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2004



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale

Christine Ebrahim-zadeh
Camilla Andersen
Elisa Diehl
Jacqueline Irving
Rédactrices

Nicole Braynen-Kimani
Maureen Burke
Assistantes de rédaction

Julio Prego
Graphiste

Graham Hacche
Conseiller principal

Prakash Loungani
Rédacteur associé

Édition française

Division française
Services linguistiques

Yannick Chevalier-Delanoue
Traduction
Catherine Helwig
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2004, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org

tion des données macroéconomiques fondamentales, l'augmentation des cours des produits de base, notamment du pétrole, un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés et la réduction de la charge de la dette extérieure. Il a cependant rappelé que les pays d'Afrique subsaharienne devaient consolider cet acquis en créant les institutions nécessaires à la poursuite de la croissance.

Risques de tempête à l'horizon

En ce qui concerne les risques qui menacent l'économie mondiale, M. Rajan a noté que les tendances à long terme finissent par devenir, souvent de façon inattendue, des préoccupations de court terme. Ainsi, la croissance phénoménale de la Chine aurait pu se poursuivre encore quelques années sans peser sur les ressources énergétiques mondiales. Mais du fait qu'elle a accompagné la reprise mondiale, que les capacités de production pétrolière ont diminué dans divers endroits et que les sources d'approvisionnement sont prises pour cibles par les terroristes, les cours du pétrole sont montés en flèche.

Le renchérissement actuel du pétrole résulte-t-il de l'augmentation de la demande en 2004 dans les pays émergents en plein essor? Dans une large mesure, répond M. Rajan. La Chine a été à l'origine de 30 % de la hausse de la demande et l'Inde d'environ 8 à 10 %. Quant à savoir à quel niveau de prix on doit commencer à s'inquiéter, M. Rajan a expliqué que le FMI considère que grosso modo, par un effet linéaire, une hausse annuelle de 5 dollars du pétrole entraîne une diminution de 0,3 point de la croissance mondiale, mais il est difficile de savoir si l'effet va rester linéaire.

Mais M. Rajan s'est efforcé de replacer la récente hausse dans une perspective historique. En termes réels, les cours actuels du pétrole (voir graphique) sont encore nettement inférieurs à ce qu'ils étaient dans les années 70 et les pays développés sont aujourd'hui beaucoup moins tributaires de leurs importations de pétrole qu'à l'époque. La crédibilité des banques centrales dans la lutte contre l'inflation est aussi beaucoup plus élevée, ce qui est important dans la mesure où les cours du pétrole influencent la croissance surtout en entraînant une spirale inflationniste qu'il faut alors contrecarrer par un resserrement de la politique monétaire, lequel à son tour provoque un ralentissement de l'activité. Tout bien considéré, M. Rajan estime que

nous sommes aujourd'hui dans une bien meilleure situation que pendant les années 70.

Sans être alarmiste, M. Rajan pense que le renchérissement du pétrole devrait rappeler le monde à la réalité. À long terme, sans de profondes mutations technologiques, les ménages chinois ou indiens ne pourront tout simplement pas consommer indéfiniment autant d'énergie de façon aussi inefficace que les ménages moyens des banlieues américaines. Tous les pays doivent encourager les économies et l'efficacité énergétique, tout en supprimant les obstacles inutiles à l'exploration et à la production.

À court terme, d'après les modèles utilisés par l'équipe des *Perspectives*, les effets directs sur la croissance et l'inflation des cours actuels du pétrole seront sans doute modérés pour les pays développés. Mais les

autorités monétaires doivent rester vigilantes. Si les banques centrales sont obligées de relever les taux d'intérêt dans la hâte, les marchés immobiliers déjà tendus de certains pays développés pourraient s'en ressentir et certains pays émergents dont les dettes publiques et extérieures sont élevées pourraient se retrouver en difficulté.

Enfin, si les risques se sont accrus, a rappelé M. Rajan, la croissance mondiale reste fermement ancrée au-dessus de l'évo-

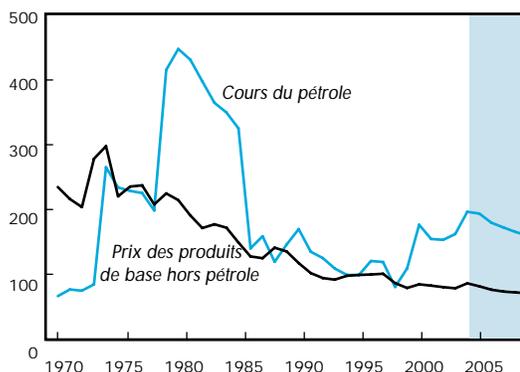
lution tendancielle. Les pays devraient mettre à profit l'environnement mondial relativement favorable pour reconstituer la marge de manœuvre à laquelle ils ont renoncé pour assurer la reprise.

La situation est idéale pour procéder aux réformes; les difficultés récentes nous rappellent le prix de l'immobilité et l'avantage de mettre à profit les périodes fastes pour rendre les réformes moins pénibles. Dans bien des cas, des réformes intérieures peuvent aider à réduire les déséquilibres mondiaux. Cependant, il faut que les citoyens soit convaincus que le jeu en vaut la chandelle. Cela exigera une véritable volonté politique, qui, espère M. Rajan, restera présente au cours des années à venir. ■

Marina Primorac
FMI, Département des relations extérieures

En termes réels, les cours du pétrole sont encore relativement bas

(1995 = 100)



Note : la partie grisée correspond à des projections.
Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2004

L'édition de septembre 2004 des *Perspectives de l'économie mondiale* est en vente au prix de 49 dollars (46 dollars, étudiants et universitaires) auprès du Service des publications du FMI. Le texte intégral du rapport figure aussi sur le site Internet du FMI (www.imf.org).